FLASH-INFOS

SCPN
SYNDICAT DES COMMISSAIRES DE LA POLICE NATIONALE

La Défense, le 15/12/2025

Régularisation des rémunérations en sortie d'école
Pourquoi tant de retard ?

Cher(e)s collègues,

Nous tenons à porter à votre connaissance le courrier que nous adressons ce jour à M. le DGPN (cliquez ICI), concernant la régularisation des salaires des commissaires de police en sortie d'école.

Malgré nos alertes, à l'occasion de divers échanges oraux mais aussi par écrit, le 23 juin 2025, nous déplorons qu'à l'heure où nous rédigeons ce courrier, plusieurs de nos collègues de la 75ème promotion soient encore payés à un indice de stagiaire. On annonce pour plusieurs d'entre eux une régularisation sur la paie de janvier !

En 2025, et pour un corps aussi réduit que le CCD, et a fortiori pour une promotion de quelques dizaines de collègues, nous ne comprenons et n'admettons pas que de tels errements subsistent encore, et ce alors même que le parcours administratif de ceux qui en sont victimes ne présentait aucune difficulté.

Notre demande insistante est simple, sans incidence budgétaire, et vise seulement à ce que notre administration se mette en capacité.d'appliquer ses propres règles, dans des délais raisonnables.

Nous attendons donc des mesures correctives efficaces pour que, dès la sortie d'école de la 76ème promotion, nous ne soyons pas contraints de multiplier les démarches pour que nos collègues soient correctement rémunérés.
Alors que la DRHFS a initié en 2025 un Plan de la RH du quotidien, nul doute que des progrès sur des échéances pourtant particulièrement prévisibles et anticipables se font encore attendre.

Pour nous rejoindre ou nous renouveler votre confiance, vous pouvez adhérer en cliquant sur le lien suivant : https://le-scpn.fr/cotisations-en-ligne/ , ou envoyer un chèque à l'adresse suivante : SCPN - 1 et 2 Square Henri Régnault - Tour Gambetta - 92400 COURBEVOIE - La Défense 6. Pour rappel, lorsque vous adhérez, en plus de vous faire représenter pour vous défendre et vous protéger, vous bénéficiez aussi d'une protection juridique que nous sommes les seuls à proposer.

Bien sincèrement,

Secrétaire général
Frédéric LAUZE
01 49 67 02 40/41
06.76.64.60.31
frederic.lauze@le-scpn.fr

1er Secrétaire Général Adjoint
Michel CHABALLIER
01 49 67 02 42
06.11.50.27.45
michel.chaballier@le-scpn.fr

Secrétaire générale adjointe
Anouck FOURMIGUÉ
01 49 67 02 40/41
06 70 69 83 16
anouck.fourmigue@le-scpn.fr

Secrétaires Généraux Adjoints
David MOREIRA
Laura ABRAHAMI